

LES APPROCHES TRAITANT COVID-19

BELP, 10.09.2020

CONTENU

1.	Gestion du COVID-19: principes.....	2
1.1	Gestion du COVID-19: mesures spécifiques à la destination.....	2
1.2	Communication	2
1.2.1	Campagne Suisse Tourisme.....	2
1.3	Soutien de Swiss Snowsports	3
1.3.1	Communication	3
1.3.2	Concepts de protection.....	3
1.3.5	Echange	3
1.3.6	Politique	3

1. GESTION DU COVID-19: PRINCIPES

1.1 GESTION DU COVID-19: MESURES SPÉCIFIQUES À LA DESTINATION

- ✓ Il s'agit de **réglementations sanitaires**, les situations de crise sont annoncées par les **pouvoirs publics**.
- ✓ L'approche fédéraliste permet de réagir de manière ciblée aux situations de crise. En cas de propagation du virus, des **mesures spécifiques** doivent être prises aux **niveaux local/régional et cantonal**.
- ✓ La **coopération entre les prestataires de services de la destination est primordiale**. C'est pourquoi nous demandons aux écoles de ski de travailler en **étroite collaboration** avec les **acteurs du tourisme** de la destination.

1.2 COMMUNICATION

→ **Réglementations sanitaires**

Les réglementations sanitaires évoluant très rapidement (notamment au niveau cantonal), il est nécessaire de consulter les sites d'information des autorités cantonales et fédérales (<https://www.bag.admin.ch>) pour des informations actualisées.

→ **Communication positive aux hôtes**

- ✓ Une communication globale au niveau de la destination devrait être visée.
- ✓ La communication doit être franche (règles), réaliste (restrictions), mais positive.
- ✓ Offrir des options de changement de réservation flexibles (CGV) → Partager le risque entre le client et l'entreprise
- ✓ La responsabilité personnelle et sociale doit être encouragée.

→ **Matériel de campagne de l'OFSP**

Nous recommandons de télécharger le matériel de campagne de l'OFSP <https://ofsp-coronavirus.ch/> pour rappeler à nos hôtes et à nos collaborateurs que le coronavirus reste présent et qu'il faut continuer à respecter les règles d'hygiène et de conduite.

→ **Instructions claires pour les employés**

- ✓ Introduire des règles de conduite internes
- ✓ Il faut réduire au minimum le risque de mise en quarantaine groupée ou de fermeture de toute l'exploitation.
- ✓ Traitement interne clair des cas suspects ou des personnes infectées
- ✓ Communication interne rapide en cas de cas suspects ou de personnes infectées

1.2.1 CAMPAGNE SUISSE TOURISME

- ✓ Les opportunités doivent être utilisées de manière ciblée. De nombreux hôtes vont redécouvrir l'hiver.
- ✓ La campagne «Ma première fois» débutera à la fin du mois d'octobre 2020 et sera diffusée en Suisse et dans les pays voisins.

1.2.2 HÔTES DES AUTRES PAYS

- ✓ La persuasion des hôtes de l'étranger nécessite une communication plus vaste et de meilleure qualité. En comparaison internationale, la Suisse gère la situation du COVID-19 de manière très pragmatique.
- ✓ Il y a des indices que les marchés du continent européen continueront à fournir une clientèle en cas de statu quo.
- ✓ Les hôtes provenant d'outre-mer ou de pays plus lointains quant à eux ne pourront visiter la Suisse cet hiver.
- ✓ Si la quarantaine à l'entrée en Suisse disparaît, d'autres options seraient possibles (tests au lieu de quarantaine).

1.3 SOUTIEN DE SWISS SNOWSPORTS

1.3.1 COMMUNICATION

- ✓ Par courriel aux présidents régionaux et/ou aux ESS
- ✓ Informations sur le site Internet

1.3.2 CONCEPTS DE PROTECTION

- ✓ Deux concepts de protection sont prévus:

DE SKI, TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

- ✓ C'est un concept de protection général / document de travail destiné aux écoles de ski et non au public.

FORMATION

1.3.5 ECHANGE

- La SSSA met à disposition une **plate-forme d'échange interne (crossiety) pour les écoles de ski**. Elle assure sa maintenance et y publie des informations.
- La SSSA entretient des **échanges avec les associations faitières, le monde politique et la Confédération** (au sein des comités de la Fédération suisse du tourisme, de l'Alliance du tourisme; dans le cadre de relations bilatérales avec les Remontées Mécaniques Suisses, Swiss-Ski, HotellerieSuisse, GastroSuisse, etc.).
- **Des échanges avec les présidents régionaux** peuvent être mis en place en fonction du déroulement de la séance.

1.3.6 POLITIQUE

La politique est de la responsabilité des présidents régionaux au niveau cantonal et de l'association au niveau national. Une **coordination est absolument nécessaire** afin d'éviter la diffusion d'informations contradictoires.

REVENDEICATIONS POLITIQUES

- ✓ Communication positive
- ✓ Des tests rapides au lieu de la quarantaine

- ✓ La Confédération doit s'efforcer à maintenir les frontières ouvertes, mais aussi à établir des règlements de quarantaine compréhensibles et cohérents avec les pays voisins.
- ✓ Pas de réglementation supplémentaire pour le tourisme et spécifique à cette branche aux niveaux cantonal, national ou international
- ✓ Les situations particulières liées au COVID-19 doivent être gérées au niveau de la destination / au niveau local / régional -> NOUS NE VOULONS PAS de deuxième confinement -> le fédéralisme doit régner.
- ✓ Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail: possible pour les travailleurs sur appel - prolongation de la procédure simplifiée